

La visite de Mgr Liénart aux Petites Sœurs des Pauvres de la rue Saint-Jean, à Roubaix



Mgr LIÉNART BÉNIGNANT LES VIEILLARDS A SON ARRIVÉE. Derrière lui: M. MALENCÉ, aumônier et M. LE CHANOINE DUTOIT, vicaire général.

Mardi, la fête du patronage de Saint-Joseph a été célébrée avec une particulière solennité, à l'asile des vieillards de la rue Saint-Jean.

A midi, l'ordinaire des hospitalisés était agréablement relevé par un menu abondamment composé, dont le service était assuré par de nombreux bénévoles qui tenaient à cœur de remplir un minier devoir de charité chrétienne, et leur meilleure récompense est d'avoir fait le bien, en répandant un peu de cette joie qu'on ne lit pas sur les visages ridés de vieux sans un peu d'émotion.

De tant, une fois de plus, la preuve de l'attachement qui porte aux humbles. Mgr Liénart de Lille est venu mercredi après midi, pour la première fois, faire l'honneur aux vieillards de l'asile des Petites Sœurs des Pauvres, de s'asseoir à un moment parmi eux.

Monsieur, accompagné de M. le vicaire général Dutoit et entouré de nombreux membres du clergé, parmi lesquels nous avons noté: M. l'abbé Malencé, aumônier de la maison; M. l'abbé Desreumaux, curé de Saint-Sépulchre; Loyal, professeur à l'Institut professionnel; Bondoux; le R. P. Marchand, etc., fit son entrée à 14 h. 30 dans l'hospitalière maison entre une double haie de vieux et de vieilles qui, avec un touchant empressement s'efforçaient de baisser la haie de leur évêque. En présence d'une nombreuse assistance, on l'on remarquait nombre de bienfaiteurs et de bienfaitrices. Mgr Liénart célébra un salut solennel et donna la bénédiction du Saint-Sacrement.

La réception avait lieu après cette cérémonie, dans la salle des fêtes de l'asile et s'ouvrit par une cantate en l'honneur de l'auguste visiteur et qu'entonnait un chœur de vieillards, aux voix tremblantes.

Après cette exécution fort applaudie, l'un des protégés des Bonnes Sœurs, s'approchant de l'estrade éblouissant décorée ou s'élevait

Roubaix, cette ville où la famille connaît un épanouissement exceptionnel, voudra rendre à la mère française, le 25 mai, dans la journée qui lui sera consacrée.

M. H. LEPIDY. Bouteilles 18.50; extra 17.75; 22; Gruyère 13; Café 16.75; Margarine, 9.20; Pain d'épices 6.25; Biscuits 6.50 à 11. 383914

ON NOUS INFORME que le Docteur Henri Moulin a ouvert son cabinet de consultations, 72, rue de Maubeuge, R. Téléphone 24.18. 4354

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Chemins de fer: Tarif spécial P. V., 19-119 (papiers, cartons). — La Chambre de commerce a donné un avis favorable à une proposition d'homologation d'une tarification, par 2,000 kil., applicable aux papiers d'emballage, à inscrire dans un tarif spécial P. V., 19-119, portant abaissement de 3,000 à 2,300 kilos, de la condition d'application du barème 13, du chapitre P. V., 19-119, pour le wagon de 18 m. 2, soit (fraction) admettant 10,419 kilos.

Chemins de fer: Tarif spécial P. V., 14-114; Maisons métalliques démontées. — Etudiant une proposition des réseaux, qui tend à inscrire les maisons métalliques aux mêmes chapitres du tarif que les maisons en bois, la Chambre de commerce a émis le vœu que les pièces de maisons métalliques soient expédiées aux mêmes tarifs que les pièces en fer ou en acier non dénommées ajustées ou non, pour barrières, charpentes ou constructions, étant donné que la valeur de maisons en bois et celle de maisons en fer n'est pas comparable à poids égal.

Agence générale des colonies; subvention. — La Chambre de commerce a renouvelé sa subvention de 300 francs au Comité général des Colonies, afin d'aider cet organisme, dont le rôle s'accroît entièrement avec sa propre action en matière de propagande coloniale.

Maisons démontées; subvention. — La Chambre de commerce a décidé de mettre à la disposition du Comité local de la Journée des Mères une allocation de deux mille francs.

DISTRIBUTION DE BALLONS aujourd'hui chez Esternam-Cabry, 9, rue de la Conférence, à tout acheteur d'une boîte de savon extra Pasteur, 104254

LE GRAND MARCHÉ AUX FLEURS

C'est samedi que s'ouvre le grand marché aux fleurs organisé par le Cercle horticulteur. Les exposants, secondés par le beau temps, ont fait un magnifique effort et le Grand-Marché présentera assurément un intérêt exceptionnel. Les visiteurs pourront constater la complète réussite de cette exposition de printemps et y faire une ample moisson de plantes et fleurs de toutes sortes. Le matériel horticulteur, outils, tondeuses, arroseurs, etc., sera largement représenté. Le jury fonctionnera deux heures et l'inauguration officielle aura lieu à 11 h. 30.

QUAND LE VENTRE A BESOIN D'UN SOUTIEN: chute d'organes, obésité, grossesse, il faut une bonne ceinture, exactement adaptée. Vous la trouverez Pharmacie des Produits Corbeaux, 11 bis, rue de Lannoy, Roubaix, 349343

LA DISTRIBUTION DES PRIMES DU BUREAU DE BIENFAISANCE AURA LIEU LE 11 MAI

La Commission administrative du Bureau de Bienfaistance procédera le dimanche 11 mai, à 11 h., dans la salle Pierre de Roubaix de la mairie, à la distribution des primes. Les bénéficiaires des ménages ouvriers les mieux tenus et aux familles chargées d'enfants.

Ces primes proviennent, d'une part, de la fondation Alfred Motte-Grimonprez, Théodore Lalouette et d'autre part, d'un don fait par les comités des fêtes franco-belges de la Fosse-aux-Chènes et de l'Éclaircie-Four, du Tir Régional, des « Amis de l'École » et du Bureau de Bienfaistance.

TOUS LES RHUMATISMES sont guéris par le « Traitement Simon », ainsi qu'il résulte de toutes autres remèdes ont échoué. Toutes pharmacies et brochures explicative au dépôt: Pharmacie CORBEAUX, 11 bis, rue de Lannoy, Roubaix, 349343

LA CONSOMMATION DE VIANDE A ROUBAIX

Voici la statistique du mois d'avril pour les opérations de l'Abattoir, des Halles centrales et du Mouk. Les animaux suivants ont été sacrifiés: 3,322 moutons, 1,128 porcs, 212 chevaux, 3 ânes et mulets, soit pour l'ensemble 5,474 kilos de viandes, dont 375,188 kil. consommés à Roubaix et 178,835 kil. sortis de la ville. Dans le poids total, la viande de cheval représente 50,041 kil. 1/2, la viande d'inspection de l'Abattoir a saisi 6281 kilos de viandes et abats impropres à la consommation.

Aux Halles centrales, il a été introduit 127,223 kilos de viandes foraines, dont 984 kil. de viandes congelées.

Les kilos de viandes déversés (lapins, poulets, etc.) sont en fait, on en a déduit d'importants, des autres et autres et, en ce qui concerne le service ambulancier et le marché au poisson, il a été procédé à la saisie de 1063 kil. de denrées diverses (fromages, conserves, fruits, etc.) et poissons ne remplissant pas les conditions voulues pour être livrés à la consommation.

DISTRIBUTION DE BALLONS aux enfants aujourd'hui jeudi, à la Pharmacie des Produits Corbeaux, 11 bis, rue de Lannoy, Roubaix, 349343

DEUX INCENDIES EN QUINZE JOURS DANS LA MÊME USINE

Un deuxième incendie s'est déclaré mercredi à l'atelier Delamare-entrepôt et batarde de coton, 11, rue Saint-Hubert. Le feu se déclara dans un des états pleins et prit son essor dans l'atelier, menaçant de prendre très vite une grande extension et les pompiers, mandés téléphoniquement, durent mettre tout en œuvre pour arrêter le sinistre.

Deux lances furent braquées et bientôt, sous l'impulsion de nos sapeurs-pompiers, le feu fut éteint tout à fait. Néanmoins, par mesure de précaution, les pompiers déclarèrent l'atelier et la machine complètement assurés.

D'après l'enquête, c'est une étincelle jaillie du métier à battre qui aurait donné naissance à l'incendie. Les dégâts se montent à 10,000 francs environ.

On se souvient que, il y a une quinzaine de jours, un incendie s'était déclaré dans cet atelier.

TOUS CARRELAGES, céramiques, en ciment, d'usines, mosaïques, revêtements en faïence

chez M. Ed. Desmons, 11 bis, rue de Lannoy, Roubaix, 349343

LA JOURNÉE NATIONALE DES MÈRES

Les Français se préparent, une fois de plus, à rendre, le 25 mai prochain, un hommage aux mères françaises.

Est-il dans la vie objet plus digne de notre admiration et plus émouvant exemple que la mère de famille, et n'est-il pas juste qu'étant sans cesse à la peine, nos cœurs sachent parfois lui rendre un solennel hommage? Son rôle moral et matériel n'est jamais fini. De jour et de nuit, son amour veille sur nos enfants, sa vigilance est la gardienne indéfectible de nos foyers. Elle mérite d'être proclamée la « vraie reine », comme le disait récemment l'excellent revue *Le Foyer*, organe des Familles nombreuses du Nord.

Il ne se passe pas de jour où une « reine » ne soit élue, tantôt par une ville, tantôt par un quartier ou par une corporation, en raison de sa beauté ou de son dévouement. Les qualités bien éphémères ne peuvent tenir lieu de mérite et l'effet moralisateur de ces conditions est d'ailleurs très discutable. Tandis que la maman, admirable et surnaturelle créature, toute de douceur et de grâce, au cœur irrisuable, est la reine du Foyer en la cellule de la Patrie.

Napoléon disait: « L'avenir des enfants est dans le cœur de la mère » et Lacordaire: « Le jeune homme quand il regarde le monde peut douter de la femme, il ne le peut plus quand il regarde sa mère ».

Réjoignons-nous de l'hommage que tout

Les fêtes jubilaires d'escrime à Wattrelos



M. JEAN CROCKAERT M. DESIRÉ VANDEN EEDÉ M. JULES DHALLUIN

De grandes fêtes se dérouleront dans les quartiers des Ballons, de la Vieille-Place et du Crémier à Wattrelos, les 9, 10 et 11 août, pour célébrer les cinquante années de maîtrise d'armes de plusieurs vétérans de l'Académie des Sports de Wattrelos, dont le siège est 32, rue des Champs. Plusieurs sociétés de musique, de gymnastique, d'escrime, ont déjà envoyé leur adhésion. Les figures populaires des trois vétérans sont d'ailleurs assez connues pour que nous présagions un succès sans précédent.

M. Jean Crockaert est le plus âgé des trois jubilaires. Il a 71 ans et habite rue des Roses où il est très connu.

Il fut nommé prévôt civil à 16 ans et, maître d'armes à 20 ans. Les sociétés suivantes l'ont en connu professeur: La Saint-Georges, de Roubaix, en 1884; La Saint-Paul, La Jeanne d'Arc, en 1889, où il fut directeur. Pendant plusieurs années, il dirigea La Saint-Michel. M. Crockaert a obtenu un 1^{er} prix pour un concours international de fiand en 1882 et une médaille d'argent à un 1^{er} prix pour un concours international d'escrime et une médaille d'or à un 1^{er} prix pour un concours international d'Anvers, en 1886, et une médaille d'or et un 1^{er} prix pour un concours international de Roubaix, en 1890.

Le deuxième jubilaire est M. Désiré Vandenede, âgé de 69 ans, né en Belgique. Il fut prévôt civil à 12 ans et maître d'armes à 18 ans. Il a obtenu plusieurs grands prix

A la Jupe Élegante
22, RUE NEUVE, 22
(près de la Grand'Place derrière la Mairie)
ROUBAIX
ROBES-MANTEAUX
Création chaque semaine
des Dernières Nouveautés de Paris
MAISON DE CONFIANCE
IMMENSE CHOIX 34316

LES DÉSPÉRÉS

Vous qui désespérez de retrouver vos forces perdues, qui n'avez plus d'appétit, qui souffrez de douleurs perpétuelles dans la tête et les reins, vous n'avez pas essayé l'HENYL. Ce nouveau combiné strychno-nucléomagnétique a été créé spécialement pour vous rendre à la vie. Il ne compte plus à l'heure actuelle les malades transformés par une cure d'HENYL. En vente toutes pharmacies.

WASQUEHAL

LE MEETING D'AVIATION DE DIMANCHE PROCHAIN

Avant constaté que le terrain choisi précédemment présentait de trop grosses difficultés pour l'atterrissage des appareils, le Comité directeur des Aéro-Clubs de France a décidé de chercher un autre terrain mieux approprié.

Le meeting annoncé aura donc lieu près de la ferme du Triest, face au Club Nautique de Wasquehal, derrière la Flature du Nord.

Cet emplacement, de plus en plus largement suffisant, offre en plus l'avantage de ne pas être dépourvu de moyens de communications qui, d'ailleurs, sont multiples. Par le train, la gare de Croix-Wasquehal est proche; par le Métro, on y arrive par le tramway de Croix-Wasquehal; par le tramway de Lille-Wasquehal; par le tramway F, par l'arrêt de Fiers-Breucq.

Actuellement, les préparatifs d'installation des tribunes et des places réservées se poursuivent activement; la buvette est presque installée et les derniers travaux de détail seront terminés demain soir.

Le public nombreux qui, dimanche, se rendra au meeting de Wasquehal, est assuré d'y trouver un bon accueil. Il pourra assister confortablement aux manifestations aériennes, qui se poursuivront à partir de 15 heures, ainsi qu'aux « baptêmes de l'air », prévus jusqu'à 19 heures. Nous rappellerons que ces exercices commenceront le matin, dès 10 heures et qu'il suffira de se présenter sur le terrain pour y participer. Le terrain choisi pour l'atterrissage a été reconnu par le président de l'Académie des Sports de France, MM. Albert Lepers et Jules Roulland. Il a été également l'objet de l'étude des dirigeants du Club Aéronautique du Nord de la France (Douai) et d'un représentant des aéro-clubs départementaux. Il sera, par conséquent, d'ordre important à été prévu, de manière à canaliser la foule, afin d'éviter les houssouilles qui se produisent dans les grands rassemblements.

Par conséquent, le programme de plusieurs sociétés musicales présenteront leur concours: la Fanfare Cycliste de la Mairie, la Jeune France et la Fanfare de Wasquehal, l'Harmonie « Les Intimes » de Croix, la note amusante de Wasquehal. Nous apprenons que ce concours sera précédé de la conférence de M. le docteur Gaudier, qui sera précédé de la conférence de M. le docteur Gaudier.

Le Comité a pris des dispositions pour assurer le ravitaillement des milliers de personnes qui se trouveront sur le terrain pendant la durée du meeting.

La Brasserie Lepers frères de Fiers-Breucq, offrira à ses clients bien acheminés les produits de sa fabrication, une excellente pâtisserie confiserie, installée par les soins de la Maison Deneuvre, place de la République, à Croix; la Charcuterie Henri Lelou, de la rue de la Gare, à Croix et la Friture de Nieuwimer, de Croix, donneront toute satisfaction au public.

UN OUVRIER FAIT UNE CHUTE DE DOUZE MÈTRES

Un accident dont les conséquences auraient pu être terribles, et qui sera peu grave, nous le souissions, s'est produit dans la cour de la Filature du Nord, où le manoeuvre, Maurice Goumaere, 17 ans, demeurant à Reinhebecq (Belg.), venait de Kellebecq, occupé à peindre des lattes de planches sur une terrasse, a soudainement perdu l'équilibre et est tombé sur le sol, d'une hauteur de douze mètres. Relevé aussitôt par ses collègues de travail, il fut transporté à l'infirmerie de Lillou, où il recut les soins pressés de M. le docteur Gaudier.

Le peintre qui se plaint de douleurs internes et d'un hématome sans aucune fracture, a été transporté à l'hôpital de la Charité à Lille pour être mis en observation.

LES JEUX POPULAIRES DE LA FÊTE DU 11 MAI — L'occasion de la Fête nationale de Jeanne d'Arc, qui sera célébrée dimanche prochain, 11 mai, l'Administration municipale et la Commission des fêtes ont décidé que les jeux populaires auront lieu de 8 h. à midi dans les quartiers classés: Petit-Wasquehal, Goupière, Franco-Russe, Beau-Quatre, Mairie-Eclaircie, République, Bas-Champs, Quatre-Postes, Boire, Filature, Colombes, Petit-Paroisse, Nouveau-Village, Petit-Croix, Vieux-Nord, Nord, Rue de la République, Triest, Croix-Wasquehal, etc. Il est rappelé que ces jeux populaires sont strictement réservés aux habitants de la commune. Un règlement sera affiché dans chaque établissement intéressé.

Pour les Assurances sociales

Liberté du choix des caisses par les assurés

Il est important de marquer que le rectifié a entouré de garanties nouvelles l'exercice de cette liberté. L'article 67 modifié prévoit des sanctions d'arrêté et de prison contre ceux qui, par menaces, abus d'autorité, promesses d'argent, tentent d'attirer ou de retenir les assurés dans une Caisse d'Assurances sociales.

D'autre part, l'article 44, par. 3, prévoit que lorsque des institutions patronales ayant été créées par la loi de la cotisation ouvrière, les employeurs seront tenus à assurer les mêmes libéralités aux membres de leur personnel qui n'auront pas adhéré aux Caisse patronales.

Cotisations de l'assurance obligatoire

Les ressources des Assurances sociales sont constituées par des versements moitié à la charge de l'assuré, retenus lors de la paie, moitié à la charge de l'employeur. Ce dernier est chargé d'acquiescer cette double contribution, sous forme de timbres ou de tout autre mode de libération.

Chaque année, les adhérents sont répartis en cinq catégories, suivant leur salaire. Les cotisations et les prestations sont fixées dans chaque catégorie d'après un salaire de base.

Dans la première catégorie figurent les travailleurs gagnant moins de 8 francs par jour. La cotisation mensuelle de l'employeur et de l'assuré est fixée à 6 francs.

La seconde catégorie comprend les salariés gagnant de 8 à 14 fr. 99 par jour. La cotisation mensuelle est de 12 francs.

La troisième catégorie comprend tous les salariés gagnant de 15 à 19 fr. 99 par jour. La cotisation mensuelle est de 18 francs.

La quatrième catégorie englobe ceux qui gagnent de 20 à 31 fr. 99 par jour. La cotisation mensuelle est de 24 francs.

Enfin, la cinquième catégorie comprend ceux qui gagnent plus de 32 francs par jour. La cotisation mensuelle est de 40 francs.

Il est prévu qu'un décret spécial déterminera les règles d'évaluation des salaires des assurés qui travaillent à façon, au pièces, à la tâche, à domicile ou qui sont rémunérés à l'aide de pourboires, de commissions, ou qui ne travaillent que de façon intermittente.

D'autre part, afin d'éviter que soient défavorisés, sur le marché du travail, les salariés père de famille, la loi décide que les employeurs seront tenus de verser une cotisation forfaitaire annuelle pour tous les salariés qu'ils emploient et dont le chiffre de salaires est supérieur à la limite de 18,000 francs et inférieur à 23,000 francs — que ces salariés soient ou non inscrits aux Assurances sociales. Ces contributions patronales sont versées à un compte spécial du Fonds de majoration et de solidarité qui sert au paiement de la contribution patronale, en ce qui concerne les salariés chargés de famille assujettis à la loi.

Prévisions de l'assurance obligatoire

quo-Maladie. — L'assurance-maladie couvre les frais de médecine générale et spéciale, les frais pharmaceutiques et d'appareils, les frais d'hospitalisation, d'intervention chirurgicale, pour l'assuré, son conjoint, leurs enfants à charge non salariés, de moins de 16 ans.

L'assuré choisit librement son praticien.

Les assurés faisant partie des deux premières catégories sont remboursés des frais médicaux dans la limite de 85 %.

Les assurés qui font partie des trois dernières

Chronique Locale

ROUBAIX

Aujourd'hui, jeudi 8 mai:

Aujourd'hui, saint M. héli, demain, saint Grégoire. Soleil: lever à 5 h. 21; coucher à 20 h. 13.

Plan: 1^{er} quartier de 5; 2^e de 12.

Bulletin météorologique pour la journée du 8 mai (Région Nord): Temps couvert avec pluie, devenant ensuite assez sec et calme. Température: à Nord-Nord-Ouest, même température. Le maximum sera au bas.

Consultations de nourrices du Comité Roubaixien de l'Enfance: 10 h., Ecole des Buis, rue de l'Industrie; 10 h., Ecole maternelle, rue de Flandre, 133; 15 h., 30, Ecole pratique, place Notre-Dame.

Dispensaire Pierre de Roubaix, 30, rue des Longues-Halles: à 14 h., consultation pour enfants.

Dispensaire d'hygiène sociale du Fontenay, 43, rue de Cassel: à 14 h., consultation pour enfants.

Musée Weerts (Musée de Ville): de 9 à 12 h., et de 14 à 17 h.

Clinique Poutier: à 15 h., et à 20 h. 30, à l'Hippodrome.

WATTRELOS

« Madame à bijoux » est décédée

Avant quitté sa demeure, lundi dernier, Mme Saintré, surnommée « Madame à bijoux », est décédée à l'hôpital de Wattrelos, mardi, à 10 heures, à l'âge de 79 ans, dans l'établissement hospitalier. Elle est âgée de 79 ans. La mort est consécutive à l'attaque d'apoplexie qui avait nécessité son transfert à l'hôpital.

Ses funérailles auront lieu vendredi, à l'église Saint-Marc.

LES ÉLÉCTEURS AU CONSEIL DES PRUD'HOMMES

Il a été procédé à la révision des listes électorales pour le Conseil des prud'hommes. En voici les résultats:

Section Industrielle. — 1^{re} Catégorie: 903 électeurs ouvriers, 13 électeurs patrons. — 2^e Catégorie: 281 électeurs ouvriers, 10 électeurs patrons. — 3^e Catégorie: 201 électeurs ouvriers, 13 électeurs patrons. — 4^e Catégorie: 377 électeurs ouvriers, 35 électeurs patrons. — 5^e Catégorie: 1343 électeurs ouvriers, 20 électeurs patrons. — 6^e Catégorie: 354 électeurs ouvriers, 61 électeurs patrons. — 7^e Catégorie: 170 électeurs ouvriers, 33 électeurs patrons.

Totaux: 5110; électeurs ouvriers et 187 électeurs patrons, soit en tout 5297 électeurs.

Section Commerciale. — 1^{re} Catégorie: 421 électeurs employés, 24 électeurs patrons. — 2^e Catégorie: 475 électeurs employés, 17 électeurs patrons, soit en tout 548 électeurs.

Le nombre total des électeurs inscrits en 1930 est de 5895 électeurs. En 1929, il y avait 5258 électeurs, soit une augmentation de 637 électeurs pour 1930.

FÉDÉRATION NATIONALE CATHOLIQUE. — Une messe sera dite ce soir à l'église de la paroisse Ste-Thérèse, pour l'Assemblée générale du dimanche 14 mai, à Lambrecht, départ au Pont du Labourneur, à 24 h. 15, à l'Arce, en attendant le nombre de places à réserver, les membres de la F.N.C. sont priés d'y bien vouloir remettre leur adhésion d'urgence et au plus tard le samedi 10 courant, à leur chef de groupe. Le prix du voyage, aller et retour, étant de 3 fr., les membres voudront bien verser cette somme en espèces au 548 électeurs.

FÉDÉRATION NATIONALE DES COMBATTANTS BELGES. — La Commission invite les membres de la section à assister nombreux aux fêtes patriotiques qui auront lieu le dimanche 11 mai, à 10 h. 30, pour le soirage. Les membres encore absents aux revues militaires sont priés de bien vouloir demander au Secrétaire le certificat de présence requis par le règlement du lieu de leur inscription. Se munir de son livret militaire et de dernier avis de mobilisation.

CLIQUE SAINT-VINCENT DE PAUL. — Jeudi, soir, répétition générale. Communications d'articles au sujet de la messe de la Fête Jeanne d'Arc.

GRUPPE DES SERVEURS. — Amand'hal jeudi, à 9 h. 30, réunion générale au siège, Café Delacroix, 15 Grand-Place.

L'UNION OUVRIÈRE. — Ce soir, à 19 h. 30, répétition générale extraordinaire, au siège, 15, Grand-Place.